

# L'intercommunalité au service des familles



PETITE ENFANCE

## Les crèches font leur rentrée

Deux établissements d'accueil collectif pour les enfants âgés de moins de trois ans ouvriront leurs portes en septembre 2014. Le multi-accueil à Montfort-sur-Meu et la micro-crèche à Talensac disposeront au total de 30 places en accueil régulier ou occasionnel.

**A**u revoir maman, au revoir papa... Bonjour la crèche! Bonjour les copains! Trente enfants âgés de deux mois ½ à trois ans feront leur rentrée en septembre 2014 dans les locaux flambant neufs des deux établissements de Montfort Communauté.

Logé dans une aile de la nouvelle Maison de l'enfance, partagée avec l'accueil de loisirs (ALSH) et l'espace-jeux, le multi-accueil à Montfort-sur-Meu (20 places) ouvrira en même temps que la micro-crèche à Talensac (10 places), également aménagée dans un bâtiment neuf.

Une seule structure d'accueil collective était en mesure d'accueillir jusqu'à présent les tout-petits, à savoir la halte-garderie parentale Les P'tits loustics (20 places), située à Bédée. "C'était insuffisant pour offrir aux parents une réelle liberté de choix et une solution d'accueil adaptée à leurs attentes éducatives ou matérielles, >>>

### Les crèches font leur rentrée (suite)

>> commente Anne-Claude Perrault, en charge du service petite enfance à Montfort Communauté. *D'où le choix de Montfort Communauté de prendre la compétence petite enfance en 2010 pour étoffer rapidement l'offre d'accueil existante*."

Le multi-accueil à Montfort-sur-Meu et la micro-crèche à Talensac offriront aux parents un mode d'accueil collectif de proximité avec trente places d'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Les enfants seront placés sous la responsabilité d'une équipe qualifiée, composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'aides éducatrices. La restauration sera élaborée sur place.

#### GESTION CONFIEE À UNE ASSOCIATION

En charge de la construction et de l'équipement des deux structures, Montfort Communauté a fait le choix d'en confier la gestion à un prestataire de service privé, l'Union Sociale Petite Enfance Bretagne (USPE). Basée à Laillé, l'association assure déjà le fonctionnement d'un multi-accueil à Laillé (20 places) et d'une micro-crèche (10 places) à Bruz.

#### QUEL COÛT ?

Le coût global de construction des bâtiments neufs pris en charge par Montfort Communauté s'élève à 510 000 €HT pour la micro-crèche à Talensac et 710 000 €HT pour le multi-accueil à Montfort-sur-Meu. Le Département et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) apportent leur participation financière aux frais d'investissement et de fonctionnement des établissements.

#### VOS CONTACTS

- Chrystèle Bertrand, vice-présidente de Montfort Communauté en charge de la petite enfance. Tél. : 02 99 09 88 10
- Anne-Claude Perrault  
Service petite enfance de Montfort Communauté. Tél. : 02 99 09 88 10  
ac.perrault@cc-montfort.fr



Pour Émilie Chapelat, responsable de la gestion des deux nouvelles structures d'accueil de jeunes enfants de Montfort Communauté, la priorité est de valoriser l'individualité de l'enfant et d'être à son écoute.

© THOMAS CABOT

## "Chaque enfant à son rythme"

**Éducatrice de jeunes enfants, Émilie Chapelat est la directrice générale de l'Union Sociale Petite Enfance (USPE) Bretagne, en charge de la gestion des deux nouveaux établissements d'accueil du jeune enfant de Montfort Communauté. L'économie sociale et solidaire définit la ligne de conduite de l'association..**

#### Présentez-nous votre structure en quelques mots...

Notre association gère deux structures d'accueil de jeunes enfants. La plus ancienne est celle de Laillé. Elle a ouvert en 2005.

À l'origine, il s'agissait d'une crèche parentale. C'est désormais un multi-accueil associatif (20 places). À Bruz, nous avons ouvert une micro-crèche (10 places) début juin.

Notre association employait jusqu'à présent douze salariés. Nous avons recruté quatorze professionnels supplémentaires pour encadrer nos deux nouvelles structures. Notre activité se développe rapidement.

#### Quelle est votre philosophie ?

Nous croyons aux principes de l'économie sociale et solidaire. Nos valeurs sont celles de la mixité sociale, de l'environnement, de l'engagement...

Nos salariés s'impliquent à parts égales dans le fonctionnement des crèches. Au delà de l'âge ou du diplôme, ils ont tous des compétences à apporter.

Les parents sont aussi les bienvenus. Ils pourront s'investir dans des ateliers cuisine ou jardinage. C'est le moyen de créer du lien entre les familles et de partager des expériences nouvelles avec les enfants.

#### Quel est le projet éducatif ?

Respecter les rythmes de l'enfant, voilà le sujet. Les enfants seront libres de participer aux activités... ou pas. Nous n'établirons pas de planning rigide. Nous n'imposerons rien. Car les besoins de chaque enfant sont différents. Nous devons en tenir compte pour les aider à bien grandir. Si un enfant de 2 ans ½ a encore besoin de faire une sieste le matin, il fera la sieste. Nous valorisons l'individualité de l'enfant au sein d'un collectif. Nous serons aussi heureux d'échanger avec les parents sur l'éducation de leurs enfants. Nous inviterons des intervenants à animer des discussions sur l'alimentation, le sommeil, la propreté... L'accompagnement à la parentalité fait aussi partie de notre travail.

#### Quelle est la différence entre une micro-crèche et un multi-accueil ?

Aucune. Un multi-accueil propose davantage de places qu'une micro-crèche (10 enfants au maximum simultanément par heure). La micro-crèche propose les mêmes prestations d'accueil, à savoir de l'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Les enfants sont encadrés par des professionnels qualifiés et expérimentés. À Talensac, une éducatrice de jeunes enfants sera en poste à plein-temps (temps supérieur au minimum réglementaire).

# La nature est à bonne école

De l'élaboration des repas aux changes, sans oublier le bâti, le multi-accueil à Montfort-sur-Meu et la micro-crèche à Talensac font du développement durable un principe d'accueil et d'éducation des jeunes



## LES COUCHES

À la crèche, les enfants porteront des couches lavables, fournies par la structure. Celle-ci assurera l'achat, le renouvellement et le nettoyage des changes. Le coût du service sera inclus dans le tarif d'inscription. La crèche utilisera occasionnellement des couches jetables mais écologiques, produites par les Celluloses de Brocéliande (56).



## L'ALLAITEMENT

Dans chaque lieu, un coin sera réservé aux mères qui souhaitent poursuivre l'allaitement de leur enfant. En leur absence, elles pourront aussi confier aux professionnels leurs sachets de conservation du lait maternel pour les repas.



## LA RESTAURATION

Les repas seront réalisés sur place par un cuisinier. Ils seront préparés le matin pour être servis le midi. Ils seront composés de produits bio, locaux et de saison dans la mesure du possible.



© THOMAS CRAGOT

▲ La micro-crèche à Talensac a été construite avec des matériaux sains et/ou locaux en suivant une démarche Haute Qualité Environnementale.

### BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION

Conçue une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE), la micro-crèche à Talensac a été construite avec des matériaux sains et/ou locaux (pierre de Pays, linoléum naturel, ouate de cellulose...). Elle sera chauffée par une chaudière bois à granulés. Sa conception bioclimatique lui assurera un éclairage naturel généreux et un bon confort hygrothermique (sensation ressentie par une personne en fonction de la température et de l'humidité ambiantes dans la pièce où elle se trouve). L'installation d'une ventilation double flux à haut rendement et l'emploi de matériaux non émissifs en COV

(Composés Organiques Volatils : peinture, solvants...) ont été privilégiés pour préserver la santé de ses usagers.

Bâtiment Basse Consommation (BBC), le multi-accueil à Montfort-sur-Meu s'inscrit lui-aussi dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE). Bâti avec des matériaux sains, il sera coiffé d'une toiture végétalisée lui offrant un gain supplémentaire d'isolation. L'étude Paysagère destinée à intégrer le bâti dans son environnement a permis de conforter les cheminements piétons, de planter une jachère fleurie et de recueillir les eaux pluviales via une noue.

## ESPACES JEUX

### Vers une adhésion à la charte qualité

**L'espace-jeu de Bédée a signé la Charte de qualité des espaces-jeux proposée par le Département d'Ille-et-Vilaine et la Caisse d'allocations familiales (CAF). L'espace-jeu de Pleumeleuc avait montré l'exemple dès 2009 pour garantir aux enfants un accueil éducatif et social de qualité.**

Les espaces-jeux sont des lieux d'animation collective, ouverts à la demi-journée pour les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistant maternel. Il en existe six sur le territoire de Montfort Communauté, gérés par des associations locales et répartis dans les communes de Pleumeleuc, Bédée, Talensac, Breteil, Montfort-sur-Meu et If fendic.

L'animation par un professionnel de ces lieux d'éveil, de détente et de socialisation des jeunes enfants est financée par les Relais Assistants Maternels de Montfort Communauté. Il suffit de respecter la charte départementale de qualité qui rappelle les prin-

cipes et les règles propres aux espaces-jeux : ouverture à tous, existence d'un projet socio-éducatif, présence d'un animateur professionnel, organisation et locaux adaptés aux besoins des enfants.

En 2009, l'espace-jeu de Pleumeleuc fut le premier signataire de la charte. D'autres structures se sont engagées depuis dans cette démarche avec l'appui de Montfort Communauté, en prenant soin de clarifier leur projet social, éducatif et pédagogique ainsi que leur règlement intérieur. L'intervention d'un animateur du Relais parents assistants maternels (RPAM) dans les espaces-jeux signataires de la charte est à l'étude.

En avril 2014, l'espace-jeu de Bédée a signé à son tour la charte de qualité des espaces-jeux.

## BESOIN D'INFO SUR...

### Les tarifs

Le tarif horaire n'a pas encore été fixé. Il sera adapté en fonction des revenus des parents et de la composition du foyer. Il variera de 0,33 à 5 euros de l'heure selon les ressources et la situation des familles.

### Les horaires

Le multi-accueil (20 places) à Montfort-sur-Meu et la micro-crèche (10 places) à Talensac accueilleront les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. L'accueil pourra être régulier, occasionnel ou d'urgence.

### Les critères

Environ 40% des places d'accueil seront réservées aux familles dites "vulnérables" en raison de fragilités économiques, sociales ou de santé. Priorité sera donnée aux parents d'enfants en situation de handicap ou suivis par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), aux naissances multiples, aux familles monoparentales ou aux parents d'enfants adoptés. Une attention particulière sera portée au respect de la mixité sociale et à l'équilibre entre les âges - petits, moyens et grands - pour garantir un bon fonctionnement des structures. Seules les familles domiciliées sur le territoire de Montfort Communauté pourront inscrire leur enfant en crèche, quelle que soit leur commune de résidence.

### L'inscription

Les parents peuvent pré-inscrire leur(s) enfant(s) en complétant les fiches d'inscription transmises sur demande - inscription@uspe-bretagne.fr - ou par téléphone les lundi matin et jeudi matin au 02 99 01 77 63.

La commission d'attribution des places se réunira deux fois par an a minima pour étudier les demandes d'inscription. Pour septembre 2014, il reste encore des places disponibles en accueil occasionnel à Montfort-sur-Meu ainsi qu'en accueil régulier et occasionnel à Talensac.

### Les adresses

- Micro-crèche : 12 rue Angélique Perrigault  
35150 Talensac
- Multi-accueil : 12 ruelle des Écoles  
35160 Montfort-sur-Meu